

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Service Attractivité des Territoires

SOUTIEN AUX ACTIONS ET ANIMATIONS TOURISTIQUES

Résumé : Dans le cadre de la politique départementale de soutien aux actions et animations touristiques, il est proposé d'attribuer :

- une subvention de 20 000 € à l'Association "Journées d'Octobre" pour l'édition 2017 de la manifestation "Folie Flore",
- une subvention de 10 000 € à la Ville d'Altkirch pour l'édition 2017 de la manifestation "La Forêt Enchantée".

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Economie lors de sa réunion du 22 septembre 2017.

1. Soutien à Folie-Flore

L'association « Journées d'Octobre » organise chaque année les Journées d'Octobre au Parc-Expo de MULHOUSE.

Depuis 2001 se tient, dans ce cadre, un spectacle floral intitulé « Folie-Flore » intégrant des éléments liés aux fleurs, au son, à la lumière et à l'eau. Il s'agit là d'un des plus grands événements thématiques de l'Est de la France qui attire plus de 145 000 visiteurs de toute l'Alsace mais également des régions limitrophes et d'Outre-Rhin.

Chaque année un thème et des partenariats différents sont exploités. L'édition 2017 porte sur les fleurs coupées et le travail de fleuristerie et se déroule du 5 au 15 octobre 2017.

Le Département soutient cette manifestation depuis sa création. Le budget prévisionnel pour 2017 s'élève à 616 500 € (annexe 1 joint au rapport). Le Département est sollicité à hauteur de 20 000 €, une subvention à hauteur de 12 000 € est également attendue de la Région Grand Est.

Conformément au vote du budget primitif intervenu le 17 mars dernier, il est proposé d'accorder une subvention pour cette manifestation à hauteur de 20 000 € maximum.

2) La « Forêt Enchantée » d'Altkirch

Dans le cadre des opérations de Noël, la Ville d'ALTKIRCH a créé une animation originale appelée « Forêt Enchantée », depuis 1997.

Cette manifestation est devenue au fil des années une action structurante présentant un réel intérêt en terme de tourisme.

Loin des traditionnels marchés de Noël, la « Forêt Enchantée » a su s'imposer comme un événement incontournable qui attire chaque année environ 80 000 visiteurs. La 21^{ème} édition de cette opération se déroulera du 2 décembre 2017 au 7 janvier 2018.

Ce concept original de mise en scène d'une « Forêt Enchantée » comporte près de 200 personnages et animaux et 32 contes et légendes du Sundgau et des Mille et Une Nuits.

La « Forêt Enchantée » investira le centre-ville d'ALTKIRCH dont les parkings et parcs autour de l'Eglise Notre Dame où des étangs, des forêts de sapins décorés de roses, des arbres blancs et des champs de coquelicots constitueront de nouveaux décors. La Fontaine de la Vierge sur la place de la République sera entourée d'un château magique.

Des bornes audio et des livrets de contes en français et en allemand seront à disposition du public sur tous les sites.

Des animations de rue (spectacles), une exposition au Musée Sundgauvien, des concerts et des ateliers sont également programmés pendant quatre semaines.

Cet événement présente un intérêt à plusieurs titres :

- concept scénographique original, complémentaire des traditionnels marchés de Noël,
- sur le plan de la répartition géographique des flux touristiques, à une période chargée sur certains autres sites, il permet de faire entrer le Sundgau dans la gamme des produits offerts.

Le budget prévisionnel de cette opération s'élève à 157 000 € (annexe 2 joint au rapport).

La Ville d'ALTKIRCH sollicite une aide financière de 12 000 € au titre du soutien aux actions et animations touristiques, il est proposé d'attribuer une subvention de 10 000 €, inscrits au budget départemental 2017, pour cette manifestation, une subvention à hauteur de 15 000 € est également attendue de la Région Grand Est.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder une subvention de 20 000 € versée en une seule fois à l'Association « Journées d'Octobre » pour l'édition 2017 de la manifestation « Folie-Flore »,
- de prélever les crédits correspondants sur le chapitre 65, fonction 94, nature 6574, programme F741 du budget départemental,
- d'accorder une subvention de 10 000 € versée en une seule fois à la Ville d'ALTKIRCH pour l'édition 2017 de la manifestation « La Forêt Enchantée »,

- de prélever les crédits correspondants sur le chapitre 65, fonction 94, nature 65734, programme F741 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT